

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *La passion du sport*

Délibération n° : 448

Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 181060

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative

Objet : Convention de partenariat entre l'Espoir Cycliste Saint-Étienne Loire (ECSEL) et la Ville de Saint-Étienne pour les activités sportives municipales - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *La passion du sport*

Délibération n° : 448

Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 181060

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative

Objet : Convention de partenariat entre l'Espoir Cycliste Saint-Étienne Loire (ECSEL) et la Ville de Saint-Etienne pour les activités sportives municipales - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne développe depuis 10 ans une politique sportive de proximité recherchant une meilleure accessibilité à la pratique sportive des publics et des enfants, une valorisation des associations sportives locales qui sont piliers de l'accessibilité aux sports, la création de passerelles entre publics, associations sportives et institutions locales.

Pour ce faire, la municipalité s'implique dans la conduite de projets tels que :

- des partenariats avec l'Education nationale sur le temps scolaire,
- des offres sportives de proximité en direction des structures socio-éducatives, des structures accueillant des personnes âgées, des structures accueillant des personnes en situation de handicap et /ou d'exclusion,
- des offres sportives pour les enfants en périodes scolaires et durant les vacances scolaires via ses «écoles municipales de cyclisme, multisports et voile».

□ **Motivation et Opportunité :**

Dans le cadre de sa politique sportive orientée sur le Sport pour tous et conformément à son statut de « capitale française du cycle », la Ville est très attentive au développement du vélo et à la valorisation de son passé. L'exposition Urbanus cyclus au musée d'art et d'industrie l'a illustré encore récemment, de même que l'accueil de grandes courses à rayonnement national comme le Paris-Nice ou le Tour de France les 13 et 14 juillet 2019, Saint-Etienne étant ville d'arrivée d'étape et de départ comme en 2014.

Consciente de la nécessité d'encourager et d'initier dès le plus jeune âge à la pratique sportive, la majorité municipale s'est en particulier attachée à encourager une offre élargie et enrichie à l'école municipale des sports et de sa section cyclisme, en mettant en œuvre un partenariat renforcé avec les clubs sportifs et de nouvelles animations.

Dans ce contexte, la Ville souhaite développer un partenariat avec l'Espoir Cycliste Saint-Etienne Loire (ECSEL) qui intègre la pratique du cyclisme comme un domaine essentiel de l'animation et de la cohésion sociale de la Ville.

Ainsi, le club développe un ensemble d'actions, d'initiations et de promotion de cette pratique dans les quartiers et principalement à destination de la jeunesse.

□ **Contenu :**

Il convient de formaliser le partenariat entre la Ville de Saint-Étienne et l'Espoir Cycliste Saint-Étienne Loire dans les domaines de l'éducation, du sport et de la cohésion sociale, par le biais d'une convention de partenariat pour la saison 2018-2019.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC : aucun

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat à intervenir entre la Ville de Saint-Etienne et l'Espoir Cycliste Saint-Étienne Loire,
- autoriser M. le Maire ou tout représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera joint au dossier ainsi que tous les actes de gestion liés à celui-ci.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Brigitte MASSON